

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13597**

### Intitulé

Chargé(e) d'affaires Europe - Asie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Quimper-Cornouaille - Ecole de management Bretagne Atlantique (EMBA)	Directrice EMBA

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

312t Négociation et vente

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le champ d'intervention du chargé d'affaires Europe-Asie comporte 6 activités principales :

1. Le développement de l'activité commerciale de son entreprise à l'export sur la zone Europe-Asie
2. Le développement de l'activité commerciale de son entreprise à l'import sur la zone Europe-Asie
3. Les études et la stratégie commerciale et marketing sur la zone Europe-Asie
4. La gestion administrative des échanges commerciaux Europe-Asie
5. L'animation d'une équipe commerciale, force de vente et d'un réseau de vente, distribution sur la zone Europe-Asie
6. La maîtrise d'une langue asiatique et de l'anglais ainsi que de la culture d'affaires sur la zone Asie

Les capacités attestées :

Développer l'activité commerciale de son entreprise à l'export sur la zone Europe - Asie

Développer l'activité commerciale de son entreprise à l'import sur la zone Europe - Asie

Réaliser des études et contribuer à l'élaboration de la stratégie commerciale et marketing sur la zone Europe - Asie

Réaliser la gestion administrative des échanges commerciaux sur la zone Europe - Asie

Animer une équipe commerciale et un réseau de distribution sur la zone Europe - Asie

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous types d'entreprises, privées ou publiques, de tous secteurs d'activité en France ou à l'étranger

Le chargé d'affaires Europe-Asie est un salarié basé en France ou à l'étranger occupant principalement les fonctions de chef de produit, chargé d'affaires internationales, de commercial export et de manière élargie, des fonctions de cadre administration des ventes ou marketing.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1101 : Achats

D1407 : Relation technico-commerciale

D1402 : Relation commerciale grands comptes et entreprises

M1706 : Promotion des ventes

M1703 : Management et gestion de produit

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte cinq composantes :

1. Le Développement de l'activité commerciale de son entreprise à l'export sur la zone Europe-Asie
2. Le Développement de l'activité commerciale de son entreprise à l'import sur la zone Europe-Asie
3. Les études et la stratégie commerciale et marketing sur la zone Europe-Asie
4. La gestion administrative des échanges commerciaux entre l'Europe et l'Asie
5. L'animation d'une équipe commerciale, force de vente et d'un réseau de vente, distribution sur la zone Europe-Asie
6. La maîtrise d'une langue asiatique et de l'anglais ainsi que de la culture d'affaires sur la zone Asie

La certification peut être globale ou partielle (post formation et/ou VAE)

1) Pour les personnes issues de la formation, les évaluations se composent de :

a) En cours de formation : épreuves écrites ou orales

- Etudes de cas

- Mises en situation professionnelle

- Contrôles des connaissances

b) En fin de formation :

- Projet basé sur la résolution d'une problématique en entreprise

- Rédaction de rapport

2) Pour les personnes en VAE :

- Présentation d'un dossier de preuves des compétences professionnelles acquises en relation avec le référentiel de certification

- Entretien avec le jury

- En cas de validation partielle, des recommandations sont transmises au candidat pour acquérir les compétences manquantes

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 13597 - Développer l'activité commerciale de son entreprise à l'export sur la zone Europe - Asie</p>	<p><b>Descriptif :</b>            En intégrant la stratégie générale de son entreprise et les éléments de marché, identifier puis sélectionner les partenaires pour mettre en œuvre sur le terrain le plan de développement commercial en tenant compte du budget alloué, des objectifs fixés et des spécificités de sa zone Europe- Asie.            Les compétences seront <b>évaluées</b> sur la base de :            1/ Une étude de cas : plan de développement export et budgétisation            2/ Une étude de cas : réalisation d'un plan de prospection sur la zone cible Europe-Asie            3/ Un oral en langue étrangère : la réalisation d'une négociation en langue anglaise ou chinois ou japonais ou coréen            4/ Une étude de cas : l'analyse des ventes et la production de propositions de mesures à prendre pour les optimiser            5/ Dossier à réaliser en groupe à partir d'une étude de cas : plan de lancement d'un produit et proposition d'outils d'animation promotionnelle</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 13597 - Développer l'activité commerciale de son entreprise à l'import sur la zone Europe - Asie</p>	<p><b>Descriptif</b>            En intégrant les besoins de son entreprises et les données de marché, sélectionner des fournisseurs et prestataires, négocier les conditions du contrat, contrôler et suivre la relation d'affaires            Les compétences seront <b>évaluées</b> sur la base de :            1/ Une étude cas : la sélection de fournisseurs            2/ Deux oraux réalisés en deux langues étrangères : La préparation et la réalisation d'une négociation en langue anglaise et dans une langue asiatique "chinois, japonais ou coréen"            3/ Une étude cas : le suivi de la performance des achats et le reporting            4/ Une étude de cas : la proposition d'une stratégie achats</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 13597 - Réaliser des études et contribuer à l'élaboration de la stratégie commerciale et marketing sur la zone Europe - Asie</p>	<p><b>Descriptif :</b>            En vue de disposer d'éléments fiables et ciblés pour participer à la définition de la stratégie marketing et commerciale de son entreprise, en intégrant ses caractéristiques face à la concurrence, piloter la veille et réaliser des études de marchés sur sa zone Europe-Asie.            Les compétences seront <b>évaluées</b> sur la base de :            1/ Une étude de cas : les modalités de veille            2/ Un projet professionnel en groupe : une étude de marché            3/ Un projet professionnel en groupe : un plan d'action marketing            4/ Un projet professionnel en groupe : un diagnostic export et recommandations stratégiques</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 13597 - Réaliser la gestion administrative des échanges commerciaux sur la zone Europe - Asie</p>	<p><b>Descriptif :</b>            En tenant compte de la stratégie et des objectifs de son entreprise, gérer les aspects documentaires aux différentes étapes de la commande, de la rédaction de l'offre à la livraison finale au client, en veillant au bon déroulement des opérations et en le fidélisant.            Les compétences seront <b>évaluées</b> sur la base de :            Une étude cas : réalisation d'une offre commerciale en langue étrangère, en anglais ou dans une langue asiatique "chinois, japonais ou coréen"</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 13597 - Animer une équipe commerciale et un réseau de distribution sur la zone Europe - Asie	<p><b>Descriptif :</b>            En coordonnant les missions et les actions à réaliser, animer son réseau de vente en France ou à l'étranger en tenant compte de la dimension culturelle et en favorisant la professionnalisation de ses collaborateurs.</p> <p>Les compétences seront <b>évaluées</b> sur la base de :</p> <p>1/ Deux oraux réalisés dans deux langues étrangères: un plan d'organisation de réunion de commerciaux terrain, en anglais et dans une langue asiatique "chinois, japonais ou coréen"</p> <p>2/ Un oral en langue étrangère : une fiche de poste et un entretien professionnel en anglais ou dans une langue asiatique "chinois, japonais ou coréen"</p> <p>3/ Une étude de cas : un plan d'animation du réseau de vente</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury de 5 personnes délivrant la certification: - un Président (personnalité qualifiée du monde économique) - deux représentants du monde de l'entreprise - un ancien certifié - un représentant de l'établissement
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury de 5 personnes délivrant la certification: - un Président (personnalité qualifiée du monde économique) - deux représentants du monde de l'entreprise - un ancien certifié - un représentant de l'établissement
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Jury de 5 personnes délivrant la certification: - un Président (personnalité qualifiée du monde économique) - deux représentants du monde de l'entreprise - un ancien certifié - un représentant de l'établissement
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		Jury de 5 personnes délivrant la certification: - un Président (personnalité qualifiée du monde économique) - deux représentants du monde de l'entreprise - un ancien certifié - un représentant de l'établissement

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 11 mars 2005 publié au Journal Officiel du 15 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 15 mars 2005, jusqu'au 15 mars 2010.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :**

Arrêté du 23 février 2017 publié au Journal Officiel du 03 mars 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Chargé(e) d'affaires Europe - Asie" avec effet au 25 novembre 2016, jusqu'au 03 mars 2022.

Arrêté du 17 novembre 2011 publié au Journal Officiel du 25 novembre 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Chargé d'affaires Europe - Asie" avec effet au 15 mars 2010, jusqu'au 25 novembre 2016.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 6 juillet 2001 publié au Journal Officiel du 14 juillet 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Environ 20 bénéficiaires par an

**Autres sources d'information :**

[EMBA](#)

**Lieu(x) de certification :**

Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Quimper-Cornouaille - Ecole de management Bretagne Atlantique (EMBA) : Bretagne - Finistère ( 29) [Quimper]

Ecole de Management Bretagne Atlantique

1, avenue de la Plage de Gueux

Creac'h Gwen

29000 Quimper

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**

**Certification précédente :** [Chargé d'affaires Europe - Asie](#)